

## Session « AMPG IED CHIMIE »

**Lundi 29 septembre 2025 - En Présentiel et en visio-conférence (Teams)**

### **Retours d'expérience sur l'arrêté qui touche tous les sites de la chimie classés IED**

#### **Description de la formation :**

La directive IED (prévention et réduction intégrées de la pollution) fait référence aux BREF (documents de référence sur les Meilleures Techniques Disponibles, les MTD) de façon très stricte. Elle met l'accent sur la référence aux MTD et impose l'adoption par la Commission européenne des conclusions relatives à ces MTD (les « BAT Conclusions »), afin que les niveaux d'émission associés soient réglementairement contraignants.

L'IED impose des techniques d'abattement des polluants performantes et parfois coûteuses et des limites d'émissions associées très basses : elle dicte aux industriels une politique de rejets particulièrement rigoureuse. La DGPR (Direction générale de la Prévention des risques) a intégré les décisions sur les conclusions MTD au sein d'arrêtés ministériels de prescriptions générales (AMPG). Cette modification de la procédure permet d'adapter les conclusions MTD à la réglementation française, tout en clarifiant au maximum les questions d'interprétation et de mise en œuvre concrète des conclusions MTD, et en évitant l'actualisation des conditions d'autorisation par arrêté préfectoral complémentaire.

**Date et durée :** Formation de 6h le lundi 29 septembre 2025 – 9h30 à 17h00

#### **Objectifs :**

- Identifier les points importants et les prescriptions de l'AMPG "Chimie"

#### **Capacités et compétences professionnelles visées :**

- Être en mesure d'assurer la conformité réglementaire de son site à la suite de la parution de l'AMPG "Chimie"

**Type de formation :** Présentiel avec retransmission à distance, en visio-conférence (Microsoft Teams)

**Public visé :** Service environnement, ingénierie, Service HSE, bureau d'études, ...

**Prérequis :** Aucun

#### **Moyens pédagogiques :**

- Apports théoriques et pratiques
- Animation interactive
- Supports de présentation pdf

**Modalités d'évaluation des acquis :** QCM réalisé en fin de formation

**Matériel nécessaire :** Chaque participant à distance devra disposer du logiciel de visio-conférence Microsoft Teams, d'un casque ou d'une sortie sonore équivalente ainsi que d'un micro et si possible d'une Webcam

**Intervenants :** CNEEIC / Industriels / DGPR

## **Programme de la formation**

**9:30 - 1. Introduction – 30 minutes (France Chimie et CNEEIC)**

- Rappel sur l'IED et Imbrication avec l'AMPG

**10:00 - 2. Planification et calendrier – 60 minutes (France Chimie et DGPR)**

**11:00 - Pause – 15 minutes**

**11:15 – 3. Retour d'expérience sur les émissions diffuses & fugitives – 45 minutes**

- Nouvelles exigences AMPG Chimie / Note BREF WGC

**12:00 - Pause repas sur place – 1h30**

**13:30 - 4. Retour d'expérience sur les émissions aqueuses et la toxicité des effluents – 45 minutes**

**14:15 - 5. Retour d'expérience sur les dérogations – 60 minutes**

- Les différentes dérogations IED / CSPRT

**15:15 - Pause – 15 minutes**

**15:30 - 6. L'articulation avec la future IED 2.0 – Perspectives – 60 minutes**

**16:30 - Conclusions et échanges – 30 minutes**

- France Chimie et CNEEIC
- QCM d'évaluation des acquis

**17:00 - Fin**

## **Collège National d'Experts en Environnement de l'Industrie Chimique**

Secrétariat : Le Diamant A - 92909 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
☎ : 01.46.53.11.19 - 📠 : 01.46.53.11.04



### **Modalités de connexion**

*La web-formation sera accessible pour toute personne régulièrement inscrite et ayant reçu confirmation de son inscription. Le support de présentation de cette web-formation sera accessible sur écran PC personnel directement via votre navigateur internet (connexion internet requise). Le lien de connexion vous sera adressé par mail la veille et au minimum 2h avant de le début, merci de remplir distinctement l'adresse mail du participant sur le bulletin. Les participants seront invités à entrer dans la salle de web-conférence environ 10 minutes avant le début de la session.*

### **Financement**

*Le CNEEIC est une marque du GICPER, organisme de formation adossé à France Chimie, est certifié Qualiopi. Les formations proposées peuvent rentrer dans le plan de développement des compétences de votre entreprise et être financées par votre OPCO (OPérateur de COmpétences)*